

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2017

RÉGULATION DE LA VIE PUBLIQUE - (N° 106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 576

présenté par

Mme Forteza, Mme Moutchou, M. Ferrand et les membres du groupe La République en Marche

TITRE

À la fin, substituer au mot :

« publique »

le mot

« politique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin d'adapter le titre au contenu du texte étudié, il est proposé de remplacer le mot « publique », par celui de « politique ». En effet, l'objet du projet de loi ne porte pas sur le domaine de la fonction publique et de l'administration, mais vise bel et bien à consolider la confiance des citoyens en représentants politiques.